

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22789**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Etudes européennes, spécialité Gestion financière et espace européen

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Recteur de l'académie, chancelier des universités, Président de l'Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313n Etudes économiques et financières, 312n Etudes de marchés et projets commerciaux, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Comprendre et contribuer à la stratégie financière des entreprises et des groupes d'entreprises dans un environnement européen et international, en matière de :
 - financement intermédié ou sur les marchés de capitaux
 - développement à l'international
 - gestion de la trésorerie
 - gestion des risques
 - optimisation fiscale internationale
- Mener une analyse financière d'entreprise ou de groupes de sociétés, et plus généralement, évaluer l'activité et le potentiel d'une entreprise ou d'entreprises logées au sein d'un groupe
- Administration de l'information comptable et financière en back office ou en middle office
- Analyse d'un portefeuille de clients 'entreprises' au sein d'un établissement financier.
- Acquisition de connaissances transversales sur l'Europe et son environnement
- Acquisition de connaissances fondamentales et spécifiques en finance de marché et finance d'entreprise dans un contexte européen.
- Acquisition de méthodes d'analyse financière des sociétés et des groupes de sociétés et de techniques de financement et de gestion financière (trésorerie, risque...) à l'international
- Capacité à mobiliser des compétences transversales à diverses disciplines (économie, finance, droit...etc) et à savoir les appliquer à des situations concrètes.
- Capacité à évoluer en situation de stage professionnel et à rendre compte de son activité et de sa mission.
- Capacité à s'insérer dans un milieu professionnel où la langue la plus usitée est l'anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Service financier d'entreprise ou de groupe
- Gestion de trésorerie d'entreprise
- Banque et groupes bancaires
- Fonds d'investissement
- Cabinet d'audit et de contrôle de gestion
- Organismes publics européens
- Cadre financier spécialisé en entreprise ou en groupe de sociétés (trésorerie et financement à l'international)
- Administration financière de sociétés
- Cadre de l'audit financier (de groupe) et du contrôle comptable et financier (comptes sociaux et consolidés)
- Cadre bancaire : (analyste crédit et risques bancaires) ou chargé d'affaires entreprises
- Gestion back et middle office dans les fonds d'investissement ou en banque d'investissement et de marché
- Fonctionnaire auprès des instances européennes (division financière de la Commission) ou auprès de ministères de l'économie et des finances, ou des autorités monétaires des divers Etats membres de l'Union Européenne.
- Enseignant/chercheur et chercheur après un doctorat

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont constituées de différentes unités d'enseignement (UE), acquises par semestre, en Master 1 et/ou en Master 2

- En master 1 :

* semestre 1 (30 ECTS)

UE 701 : Introduction aux questions économiques européennes (8 ECTS)

UE 702 : Introduction aux questions juridiques européennes (8 ECTS)

UE 703 : Introduction à la géopolitique de l'Europe (8 ECTS)

UE 704 : Langue (anglais) : 6 ECTS

* semestre 2 (30 ECTS) :

UE 801 Langue (anglais) : 6 ECTS

UE 802 : Ouverture des marchés et politique de régulation en Europe (8 ECTS)

UE 803 : Gestion financière en environnement européen et international (16 ECTS)

- En master 2 :

* semestre 1 (30 ECTS)

UE 901 : Ouverture des marchés et intégration européenne (4 ECTS)

UE 902 : Les opérations financières des groupes de sociétés (12 ECTS)

UE 903 : Groupes de sociétés et ingénierie fiscale internationale (4 ECTS)

UE 904 : Analyse financière en contexte international (6 ECTS)

UE 905 : Pratique de l'anglais économique et financier (4 ECTS)

* semestre 2 (30 ECTS)

Stage et rapport de stage (pour les étudiants ayant opté pour un parcours « professionnel »)

Stage, mémoire et formation à la recherche (pour les étudiants ayant opté pour un parcours « recherche »)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>**Autres sources d'information :**Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

Université de Lorraine

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre européen universitaire à Nancy

Historique de la certification :

La spécialité de master dans sa dénomination actuelle résulte de l'évolution d'un DESS créé en 1991 au sein du Centre Européen Universitaire, devenu master par la suite.